RÉFLEXIVITÉ

Compétences conscientes

Version mars 2025

Descriptif de la prestation

PRESTATION DE FORMATION PRÉALABLE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU DOMAINE BASSE TENSION

Objectif général

- Conduire le candidat à agir en toute sécurité face au risque électrique

Clients

- Centres de formation
- Entreprises privées intervenant dans le domaine de l'électricité
- Collectivités territoriales

Publics

- Adultes, salariés des secteurs du privé et du publique

Champ d'intervention

- Actions de formation à caractère obligatoire

Effectifs

- groupe de 10 personnes maximum en centre de formation
- de 1 à 5 personnes maximum en entreprise

Prérequis

- lire, écrire, comprendre et s'exprimer en Français
- être à l'aise avec les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication, division)
- avoir des aptitudes à la représentation dans l'espace tridimensionnel

Conditions de réussite

- être conscient de la nécessité de cette formation pour la pratique de son activité professionnelle
- être libéré de ses obligations professionnelles le temps de la formation

Accessibilité

Modalité de formation accessible aux personnes en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage avec capacité du cabinet d'adaptation pour accueillir le stagiaire dans de bonnes conditions.
Une étude préalable à la situation peut être réalisée en amont de la formation afin d'adapter celle-ci aux particularités du candidat.

Objectifs opérationnels et évaluables

A l'issue de la formation, le candidat sera capable :

- d'identifier les risques électriques en haute et basse tension
- de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 en fonction du risque établi
- d'agir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Positionnement

Chaque candidat est positionné préalablement au démarrage de la formation afin d'évaluer son niveau sur les prérequis et ses connaissances en termes d'habilitation électrique. Le test de positionnement se présente sous forme d'un QCM.

Contenus

Selon les objectifs d'habilitation visés et les résultats recueillis lors du positionnement, les contenus sont adaptés en respectant une progression pédagogique cohérente.
La progression pédagogique comporte une partie théorique et une partie pratique suivant la réglementation en vigueur.
Le contenus de la formation traite des thèmes suivants :

- Notions d'électricité
- Grandeurs électriques
- Nature des courants
- Domaines de tension
- Les dangers de l'électricité
- Le moyens de protection
- L'habilitation électrique
- L'analyse du risque électrique
- Distances de sécurité
- Les acteurs de l'habilitation
- Notions d'opération, d'intervention, de travaux
- La consignation électrique
- Equipements et outillages de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Intervenir en cas d'incendie d'origine électrique

Validation du parcours

Un test final sous forme d'un QCM est soumis à chaque participant. L'accès au statut de personne habilitable est validé par l'obtention d'un nombre minimal de bonnes réponses à l'issue du test.

Outils et méthodes pédagogiques

- supports numériques, photos et vidéos
- présentation et démonstrations des matériels de consignation
- mises en situation fictives sur armoires réelle ou pédagogique

Qualification de l'intervenant

Frédéric DUTERTRE, l'intervenant agissant pour RÉFLEXIVITÉ est titulaire du diplôme du baccalauréat professionnel **"Equipements et installations électriques"** depuis 1990 et à obtenu la certification professionnelle de niveau bac+2 **"Responsable de chantier en installations électriques"** le 31 janvier 2018. Il a suivi une formation de **"Formateur et pédagogue"** en février 2016 et justifie d'une expérience professionnelle de 35 ans dans le domaine de l'électricité domestique, industrielle et tertiaire. Il suit régulièrement le recyclage à l'habilitation électrique suivant les recommandations en vigueur.
Il a suivi une formation intitulée **"FORMATEUR EN HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES DOMAINES TBT - BT - HTA"** en décembre 2024

Locaux - matériels - équipements

La société RÉFLEXIVITÉ produit et fournit les documents nécessaires à ses prestations de formation.
La structure cliente, met à disposition l'ensemble des moyens nécessaires au bon déroulement de la formation à savoir :

- Une salle de cours ou de réunion d'une capacité adaptée à l'accueil du groupe en formation et équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran, d'un tableau ou paperboard.
- Un atelier ou un espace technique permettant l'accueil du public en formation équipé :
  - d'une armoire électriques alimentées en 240 volts monophasé et ou 400 volt triphasé + neutre
  - des équipements de protection collectifs nécessaires à l'habilitation en basse tension (listing et approvisionnement à réaliser au préalable à la formation en concertation avec le client)
- Les vestiaires et sanitaires respectant la réglementation du code du travail

Modalités d’accès

1. Prise de contact sur rendez-vous par téléphone ou par mail afin de recueillir la demande et les besoins
2. Proposition d’une offre de prestation transmise par mail sous huitaine
3. Validation de l’offre de la prestation par signature d’une convention d’engagement réciproque
4. Déroulement de de la prestation selon le planning établi dans l’offre

Tarification

Tarif ajusté aux besoins - nous consulter